

de Sarrebruche fut fait prisonnier à la Bataille de Brignais et que le roi lui donna, le 25 avril 1361, quatre mille florins pour payer sa rançon ; mais il n'indique pas la source de ce document.

Si nous compulsions la correspondance du pape Innocent VI, nous y trouverons une lettre qui pourrait induire en erreur sur la date de la bataille de Briguais. Celle lettre, adressée au sénéchal de Provence, lui mande de protéger les compagnies qui s'éloignaient sous la conduite du marquis de Montferrat (1) et de leur fournir des vivres ; elle est datée du XI des calendes de mai, année neuvième du pontificat d'Innocent VI, (21 avril 1361).

Le pape avait traité, comme nous l'avons dit, avec ces Rouliers qui s'étaient emparés de la ville de Pont-Saint-Esprit à la fin de décembre 1360.

Comme on a la certitude que les Tard-Venus, après avoir occupé la ville de Pont-Saint-Esprit, s'éloignèrent sous la conduite du marquis de Montferrat pour faire la guerre aux Visconti, seigneurs du Milanais et ennemis du Pape, la lettre adressée par Innocent VI, au sénéchal de Provence, prouve que le marquis de Montferrat emmena deux fois des compagnies de Rouliers en Lombardie, en 1361 et en 1362, ce qui n'était consigné, que je sache, dans aucun historien, et ce qu'il était utile de faire remarquer.

En présence des documents contradictoires, quoique contemporains, qui se rapportent à la date de la bataille de Brignais, il eut été impossible d'assigner une date certaine à l'année de cette bataille, si les extraits des comptes de Dimanche Vilel, rapportés plus haut, et surtout celui qu'on va lire, ne prouvaient, par des documents irréfutables, que la véritable date est celle de 1362.

(1) Sub ducatu diiecti filii nobilis viri Joann's Marchionis Montis-Ferrati.
Epist. INNOC. VI, apud Martenn.